

Peut-on asservir la nature ?

Nature : voici un mot, semble-t-il, qu'il n'est point besoin de définir, tout le monde le comprend. Cependant, si l'on interroge celui qui vient de l'employer, il ne peut préciser ce qu'il entend par là. Pour l'un, la nature est ce qui l'entoure, son cadre de vie, mais n'est pas lui. Telle est l'opinion la plus répandue, celle que véhiculent la plupart des dictionnaires. Le *Larousse du xx^e siècle* de mon enfance définit ainsi le mot « nature » : « Ensemble des êtres et des choses *par opposition* à l'homme. » Plus subtil et moins tendancieux est le bon vieux *Littré*. Du mot « nature », il donne vingt-neuf acceptions possibles, dont les plus générales et les plus communes sont : « Ensemble de tous les êtres qui composent l'univers » ; « Ordre établi dans l'univers ou système des lois qui président à l'existence des choses et à la succession des êtres » ; « Sorte de personnification de l'ensemble des lois naturelles, puissance des choses naturelles, force active qui établit et conserve l'ordre naturel ». *Littré*

Pourquoi naissons-nous ?

s'efforce, lui, à l'impartialité, sans y parvenir tout de même.

Si la nature nous est intérieure, nous pouvons l'exploiter, la modifier et même la détruire, tandis que, si nous lui appartenons, s'il y a une « nature humaine », tout change ; en compromettant son ordre, en le détruisant, nous en acceptons la conséquence inéluctable : notre propre destruction. Dans le contexte contemporain, la nature est l'objet d'une polémique, point toujours exprimée, mais latente.

Il y a ceux qui entendent la traiter comme une matière brute, inépuisable, à exploiter, les « ressources naturelles », et qui la violent, rêvant de lui substituer un monde à ce point remodelé qu'il ne sera plus qu'humain. Pour ces gens-là, la nature n'est qu'une contrainte extérieure, à laquelle, le progrès aidant, l'homme n'a plus à se soumettre ; elle est finalement un désordre plein de dysfonctionnements et de menaces auquel l'homme se doit de remédier, qu'il a à remettre en ordre. À ceux-ci tentent, vainement d'ailleurs, de s'opposer les « défenseurs », les « protecteurs » de la nature. Elle est pour eux une mère qu'il faut défendre contre les brutalités d'un mâle tyrannique, d'un père. Les uns comme les autres ne feraient-ils pas qu'obéir à leur complexe d'Œdipe, positif ou négatif ?

Tout cela n'est pas nouveau, c'est une longue, une très vieille histoire, dans laquelle chacun prend parti, le plus souvent inconsciemment. Plutôt que de recourir encore aux définitions tendan-

Peut-on asservir la nature ?

cieuses des dictionnaires, je m'en tiendrai, provisoirement, à celle, apparemment plus impartiale, qui a pour caution le *De natura rerum* de Lucrèce : « Force active qui a établi et maintient l'ordre de l'univers. » Telle est, à peu près, l'opinion de Kant : « La Nature est l'existence des choses en tant que déterminée par les lois universelles¹. » Excluant le hasard, mais faisant abstraction d'un Dieu créateur, tout en reconnaissant qu'il existe un ordre et des lois, ces deux définitions paraissent acceptables par tous.

Puisque je viens de citer un auteur latin, demandons-nous maintenant quelle est l'origine du mot. *Natura*, nous disent les étymologistes, est dérivé de *natus*, participe passé du verbe *nasci*, « naître », lequel provient de la racine indo-européenne *gen-* ou *gne-* qui exprime la notion de « naître, engendrer ». *Natura* signifie donc d'abord « fait de naître », en mode passif, et, en mode actif, « action de faire naître », distinction qui correspond à celle de la « nature naturante » et de « nature naturée » de la scolastique médiévale. La « nature naturée » n'agit pas d'elle-même, elle est agie, elle est action de Dieu, sa création née de rien. Selon la Genèse, le péché du premier homme a entraîné la nature dans sa chute. Elle est devenue, elle aussi, pécheresse, corrompue comme la nature humaine. Ainsi, les animaux qui vivaient paisiblement les uns avec les autres ont commencé à s'entre-dévorer. Il y eut désormais des carnivores.